

Le cas du Québec

*Le troisième colloque de**l'Association internationale des démographes de langue française (AIDELF)
s'est tenu du 7 au 10 juin 1988 à Montréal (1).**C'est l'occasion de prendre connaissance de la situation démographique du Québec.*

La population québécoise fascine à plusieurs titres l'observateur français. D'abord en tant qu'îlot francophone, plongé dans la mer anglophone du reste du Canada et des États-Unis. Ensuite, comme un cas, unique au monde, de population importante dont on peut suivre presque complètement, depuis sa fondation il y a plus de trois siècles, l'évolution famille par famille, grâce aux registres des paroisses catholiques, admirablement conservés. De plus, cette population connaît une « transition démographique » particulièrement rapide, qui a conduit en peu d'années sa fécondité d'un niveau très élevé à l'un des plus bas du monde. Ce bas niveau de fécondité, combiné avec la préoccupation de sa spécificité linguistique et l'attraction de l'anglais pour les nouveaux immigrants, conduit le Québec à réviser sa législation fiscale et sociale dans un sens nataliste, et à chercher un modèle en France...

Au XVII^e siècle, le nombre d'émigrants français vers le Canada fut d'environ 15 000, dont un tiers fit souche. Cet effectif est insignifiant, qu'on le rapporte à la population de la France de l'époque, 8 personnes en moyenne chaque année par million de Français, ou qu'on le compare à celui des émigrants anglais vers le Nouveau-Monde, 380 000 pour le seul dix-septième siècle, soit 680 personnes en moyenne chaque année par million de Britanniques ([1], p. 21). Toujours est-il que la population de l'actuel Québec, autochtones compris, était de l'ordre de 50 000 vers 1730. Quatre fois de suite, elle doublait en moins de trente ans, surtout sous l'influence d'une forte croissance naturelle,

l'immigration étant alors largement compensée par l'émigration vers l'intérieur du continent. En 1851, la population du Québec approchait les 900 000 habitants, ce qui représentait alors plus du tiers de celle du Canada entier. La croissance s'est ensuite fortement ralentie, et plus encore pour le Québec, si bien que la part de la population québécoise dans le total canadien a lentement décliné jusqu'à n'être plus aujourd'hui que voisine du quart (tableau 1).

Tableau 1. — Populations du Québec et du Canada 1851-1986 (milliers)

	Québec	Canada	Rapport %
1851	890	2 436	36,5
1861	1 112	3 171	35,0
1871	1 192	3 689	32,3
1881	1 359	4 325	31,4
1891	1 489	4 833	30,8
1901	1 649	5 371	30,7
1911	2 006	7 207	27,8
1921	2 361	8 788	26,9
1931	2 875	10 377	27,7
1941	3 332	11 507	29,0
1951	4 056	14 009	28,9
1956	4 628	16 081	28,8
1961	5 259	18 238	28,8
1966	5 781	20 015	28,9
1971	6 028	21 568	27,9
1976	6 234	22 993	27,1
1981	6 438	24 343	26,4
1986	6 627	25 591	25,9

Source. Le Québec statistique, édition 1985-1986, p. 277 B.S.Q.

Mesurée aux normes européennes, la croissance actuelle de la population du Québec serait pourtant qualifiée de rapide : en cinq ans, de 1981 à 1986, elle a été de 2,9 %, contre 2,2 % pour la France, et moins pour la plupart des autres

(1) Sur les deux premiers colloques de l'AIDELF (Liège, 1981 et Genève, 1984) voir « Nommer pour compter », *Population et Sociétés*, n° 202, mai 1986.

pays européens. Mais celle du Canada entier, pour la même période, a été de 5,1 %. Dans les années 1950, cumulant « baby-boom » et immigration, les populations du Québec et du Canada augmentaient de façon également rapide, qu'on jugerait aujourd'hui caractéristique des pays en développement, autour de 14 % en cinq ans.

L'accroissement naturel au Canada est nettement plus rapide qu'en France (tableau 2), grâce à une pyramide des âges plus favorable. Le vieillissement de la population, dont on s'inquiète aussi au Canada, y est pourtant nettement moins avancé qu'en Europe en général, et qu'en France en particulier, où la proportion de 10 % de personnes de 65 ans ou plus était déjà largement dépassée au lendemain de la Seconde guerre. Cette relative jeunesse de la population explique qu'avec un régime de mortalité très comparable, dont témoignent les espérances de vie à la naissance, le taux de mortalité soit nettement moins élevé au Canada qu'en France. Elle explique aussi que le Canada combine une fécondité plus faible et une natalité plus forte que la France. Au Québec cependant, la chute de la fécondité a été telle que ceci n'est plus le cas, et que la natalité elle-même y est tombée au-dessous du niveau français.

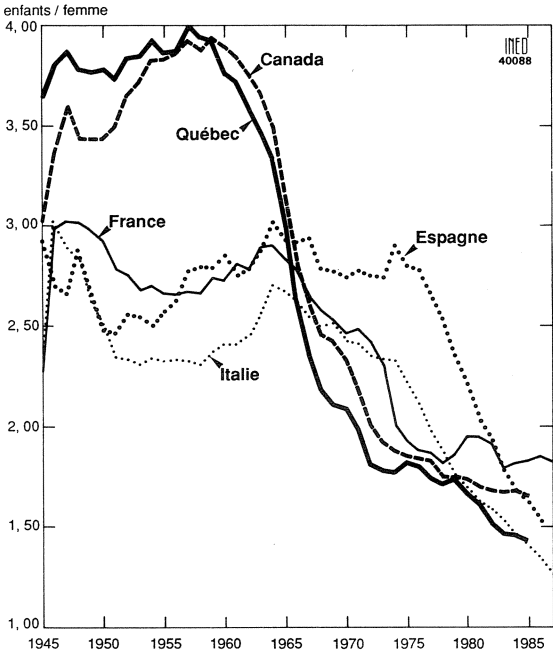
Tableau 2. — Indicateurs démographiques 1985

	Québec	Canada	Rapport
Taux de natalité (a)	13,1	14,8	14,0
Taux de mortalité (a)	6,9	7,1	10,0
Taux d'accroissement naturel (a)	6,2	7,7	4,0
Taux d'accroissement migratoire (a)	0,7	1,7	0,0
Taux d'accroissement total (a)	6,9	9,4	4,0
Indice de fécondité (b)	1,43	1,67	1,82
Espérance de vie (hommes) (c)	71,9	72,7	71,2
Espérance de vie (femmes) (c)	79,6	79,7	79,3
% de 65 ans ou plus	9,6	10,4	13,1

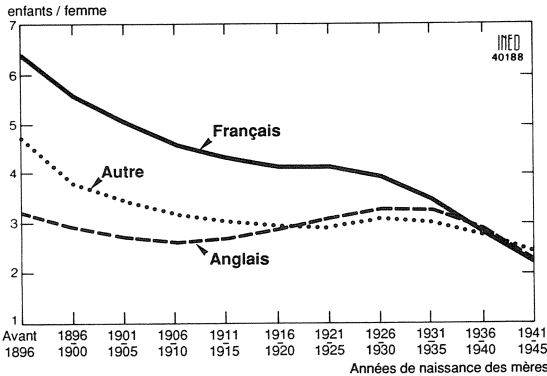
(a) pour 1 000 habitants
(b) enfant par femme
(c) années

Cette évolution date des années 1960. Elle a mis un terme à la longue période durant laquelle la natalité et la fécondité étaient bien plus fortes au Québec que dans les autres provinces canadiennes. En fait, il semble bien qu'au début du siècle dernier, la fécondité des Québécoises s'écarterait peu de la moyenne nationale, et que le décalage se soit creusé à la fin du siècle, quand baisse la fécondité des anglophones. La « descendance finale » des générations francophones nées vers 1890 dépassait encore 6 enfants par femme, alors que celle des anglophones était déjà de l'ordre de 3 enfants par femme (graphique 1). Cet écart considérable, qu'on appela « la Revanche des berceaux », par allusion à la domination politique et économique des anglophones, s'est ensuite réduit progressivement, mais tout au long de l'entre-deux-guerres, et pendant le « baby-boom », la fécondité du Québec est restée supérieure à la moyenne canadienne. La fécondité

maximale, observée en 1957, atteignait 4,00 enfants par femme au Québec, alors que la France n'a jamais atteint, ni même approché, 3 enfants par femme depuis 1947. Dès 1960 cependant, la fécondité du Québec diminuait plus vite que la moyenne nationale (graphique 2). Au Québec, elle tombait en dessous de 2 enfants par femme en 1970, deux ans avant celle du Canada entier. A la fin des années 1970, on put croire que le Canada allait s'aligner sur le niveau québécois, mais la baisse reprit au Québec, où la fécondité redevenait nettement inférieure à celle du reste du pays.



Graphique 1. Descendance finale des femmes mariées, selon leur langue maternelle.
Source : [2], tableau 1.2, page 17



Graphique 2. Fécondité comparée du Québec, 1945-1985
Sources : [2] et INED.

De très nombreux livres, articles, études, reportages, ont cherché à expliquer un renversement aussi surprenant, caractéristique de ce qu'on appela « la Révolution tranquille ». « On peut penser qu'aussi longtemps que les Franco-Québécois ont vécu retranchés dans leur culture particulière, celle-ci les a conduits à avoir beaucoup d'enfants. Cette culture était imprégnée de

catholicisme, donnait peu de poids à l'instruction et beaucoup à la vie familiale, et surtout favorisait peu l'accès à la réussite sociale et au confort économique. Peut-être l'ouverture des Franco-Québécois à une conception plus moderne de la vie les a-t-elle incités à d'autres aspirations, à d'autres satisfactions, au détriment des enfants ? » (2).

Il semble bien qu'à l'entrée dans la modernité, commune à beaucoup de pays développés, se soit ajoutée au Québec, comme dans certaines régions du sud de l'Europe, une sorte de réaction contre un clergé jugé étouffant. Quoi qu'il en soit, c'est un fait que la dénatalité québécoise affecte désormais la proportion de francophones dans l'ensemble canadien : auparavant la fécondité des francophones « *était si élevée qu'elle compensait non seulement le manque à gagner d'une immigration internationale favorable aux groupes anglophones, mais aussi une partie des pertes par assimilation* ».

C'est que le phénomène migratoire continue de jouer au détriment du Québec. De tout temps, le dynamisme économique des « Anglais », qu'ils soient américains ou canadiens, a exercé une forte attraction sur les Canadiens français, si bien que le solde migratoire est rarement à l'avantage de ceux-ci, et que les nombreux Américains d'origine « française » sont le plus souvent d'origine canadienne. Aujourd'hui, le Canada reste un pays d'immigration, et le Québec a reçu comme les autres provinces d'importants contingents venus du monde entier, mais les liens entre transferts linguistiques et migrations géographiques sont particulièrement complexes (tableau 3). Quand une famille abandonne sa langue d'origine, par exemple l'allemand ou l'ukrainien, c'est plus souvent pour l'anglais que pour le français, d'usage moins répandu. Beaucoup d'immigrants avaient déjà une pratique de l'anglais, par exemple les Indiens, les Chinois de Hong-Kong, les Jamaïcains, tandis que seuls les Haïtiens, les Juifs marocains et les Indochinois avaient celle du français. Cette attraction de l'anglais explique la crispation linguistique de la population francophone du Québec, qui s'efforce, par diverses dispositions législatives

(2) Réjean Lachapelle et Jacques Henripin, cité dans [2], p. 20

Tableau 3. — Population selon la langue parlée à la maison et immigrés selon la langue maternelle (milliers)

	Anglais	Français	Autre	Total
Population totale				
Québec	809	5 257	303	6 369
Autres provinces	15 617	666	1 431	17 714
Canada	16 426	5 923	1 735	24 083
Immigrés récents (1976-1981)				
Québec	15	30	39	85
Autres provinces	256	9	226	471
Canada	251	39	265	556
Source [4], tableaux 1 et 8				

relatives à l'enseignement, à l'affichage et à la pratique administrative, d'« obliger » tous ses habitants à parler français. Cette politique a, entre autres effets, celui d'indisposer la minorité anglophone du Québec, de statut social souvent aisé, et de l'inciter à émigrer de Montréal vers Toronto, si bien qu'on assiste actuellement à une sorte de polarisation des deux communautés fondatrices du Canada par « renforcement des positions majoritaires », et une « minorisation des minorités » [3]. Tout se passe comme si l'intégration économique du Québec dans le continent nord-américain, indéniable, était compensée par une affirmation d'autonomie culturelle.

Unir les économies sans confondre les cultures dans la même mouvance anglo-américaine, c'est aussi le problème auquel sont confrontées les nations d'Europe occidentale. Elles ne sauraient négliger l'expérience du Québec.

Michel Louis LEVY

RÉFÉRENCES

[1] « *Naissance d'une population. Les Français établis au Canada au XVII^e siècle* » par Hubert CHARBONNEAU, Jacques LÉGARE et autres. Travaux et Documents, cahier n° 118, INED, 1987. Diffusion PUF.

[2] « *La fécondité au Canada : Croissance et déclin* » par A. ROMANIUC, *La Conjoncture démographique*, novembre 1984. Statistique Canada, 91-524F.

[3] « *Rapport sur l'état de la population du Canada, 1986* » par Jean DUMAS, *La Conjoncture démographique*, mai 1987. Statistique Canada, 91-209F.

[4] « *Bilan des évolutions linguistiques récentes* » par Réjean LACHAPELLE, dans [3], pages 109 à 133.

**Dix-septième Rapport
sur la situation démographique
de la France**

Comme chaque année, le Rapport sur la situation démographique de la France, préparé par l'INED sera présenté prochainement au parlement. La seconde partie apporte des compléments aux informations publiées dans le n° 220, mars 1988. Nous présentons ici deux tableaux extraits de ce Rapport.

1. Mesure de la baisse de la nuptialité

L'indicateur habituel de la nuptialité, dit indice synthétique de primo-nuptialité, est calculé par sommation du rapport du nombre de mariages de célibataires de chaque âge à l'effectif total de la génération correspondante, tous états matrimoniaux confondus. Mais on peut aussi rapporter ces mariages au seul effectif de célibataires, et simuler les mariages successifs d'une « cohorte » fictive de 1 000

célibataires à 15 ans. Les résultats des deux calculs sont donnés au tableau 9 du rapport. Ils s'expriment en « proportion de non-célibataires à 50 ans, dans les conditions actuelles de nuptialité ». « En termes de génération réelle, on peut estimer que la génération née en 1955 devrait comporter à 50 ans environ 85 % de non-célibataires chez les femmes (donc 15 % de célibataires), et 80 % chez les hommes (donc 20 % de célibataires). »

2. Descendance finale par rang

L'indice de fécondité usuel est, comme on sait, un indice « transversal », résumant le comportement de fécondité des diverses générations de femmes en âge de fécondité observé une année donnée. Il ne préjuge que grossièrement du comportement réel de fécondité des générations réelles, mesuré par l'indicateur « longitudinal » dit « descendance finale ». Le calcul de cet indicateur ne peut être fait, en toute rigueur, qu'une fois terminée la carrière féconde de la génération et peut être d'autant mieux estimé que cette carrière est plus avancée. La décomposition de cette descendance en premiers, deuxièmes, troisièmes enfants... a été rendue difficile par la forte croissance de la fréquence des naissances hors-mariage, l'état civil enregistrant le rang de chaque enfant sur le livret de famille, c'est-à-dire « dans le mariage actuel », et non « pour la mère ». Des ajustements convenables ayant pu être faits, le tableau 17 du rapport présente la descendance finale des générations 1931 à 1956.

Selon ces estimations, la descendance finale des générations féminines nées dans les années 1950 tend à se stabiliser un peu au-dessus de 2 enfants par femme, venant de 2,6 enfants pour les générations nées autour de 1930. La proportion de femmes sans enfant (complément à 1 000 de la descendance de rang 1), minimale pour la génération née en 1945 (7,8 %), s'élève lentement (11,3 % pour celle née en 1956), mais n'a pas encore retrouvé les niveaux observés pour les générations par ailleurs les plus fécondes du siècle (12,4 % pour celle née en 1931). La fréquence des naissances de troisième rang a dimi-

nué d'un tiers en l'espace de vingt générations, et celle de rangs 4 et suivants, a été divisée par trois, de

600 à 200 enfants pour 1 000 enfants.

M.L.

Tableau 9. — Indices synthétiques de primo-nuptialité

Année	Sexe masculin		Sexe féminin	
	Calcul traditionnel	Calcul selon la table de nuptialité	Calcul traditionnel	Calcul selon la table de nuptialité
1978	737	830		
1979	704	811		
1980	689	799	706	840
1981	643	773	658	814
1982	634	764	648	804
1983	606	744	616	782
1984	562	715	571	753
1985	531	692	540	730
1986	520	679	530	716

Tableau 17. — Naissance dans les générations pour 1000 femmes

Génération	Naissance de rang			Descendance finale
	1	2	3	
1931	876	701	443	2 616
.....				
1936	900	735	434	2 538
.....				
1941	919	740	386	2 365
.....				
1946	916	721	323	2 169
.....				
1947	906	713	311	2 129
1948	904	711	305	2 110
1949	908	709	299	2 097
1950	907	705	298	2 098
1951	907	704	297	2 089
1952	904	703	298	2 090
1953	900	700	301	2 079
1954	895	697	303	2 074
1955	892	697	304	2 074
1956	887	695	306	2 071

Note : A partir de la génération 1947, les naissances sont extrapolées en adoptant, aux âges non observés, les valeurs relevées à ces âges au cours de l'année 1986.

UN THÈME CHAQUE ANNÉE

Voici les sujets successivement approfondis dans les rapports de l'INED sur la situation démographique de la France.

Sixième rapport : La mortalité (1977)

Septième rapport : Mariages et nuptialité (1978)

Huitième rapport : Les principales caractéristiques de l'évolution démographique française observés à travers les recensements généraux de population (1979)

Neuvième rapport : Fécondité, contraception, avortement (1980)

Dixième rapport : Les disparités démographiques régionales (1981)

Onzième rapport : La France en Europe (1982)

Douzième rapport : Nuptialité et Cohabitation Juvénile (1983)

Treizième rapport : La conférence de Mexico (1984)

Quatorzième rapport : La mortalité en France (1985)

Quinzième rapport : La France d'outre-mer (1986)

Seizième rapport : Le divorce (1987)

En vente à l'INED : 30 F (années 1983 et 1984, épuisés). Le texte en est également repris dans le numéro 4-5 de *Population*.